



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**SOIXANTE-DOUZIÈME RÉUNION
WASHINGTON, D.C. – 25 SEPTEMBRE 2005**

DC/S/2005-0057(F)

25 Septembre 2005

Déclaration de

L'honorable Ralph Goodale

Ministre des Finances

Canada

**Parlant au nom d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade,
de Belize, du Canada, de la Dominique, de la Grenade, de la Guyane,
de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de
Saint-Vincent-et-les Grenadines**

**Déclaration préparée à l'intention du Comité du développement des conseils des
gouverneurs de la Banque mondiale
et du Fonds monétaire international
L'honorable Ralph Goodale,
ministre des Finances du Canada
Washington, DC**

Nous sommes réunis ici à Washington, cette fin de semaine, pour réfléchir aux façons dont nous pouvons travailler ensemble afin de bâtir un monde meilleur. Nous devons continuer de nous préoccuper des pays les plus pauvres. Mais la dévastation des États du sud des États-Unis, le mois dernier, par l'ouragan Katrina nous rappelle que nul n'est à l'abri d'un désastre et que, dans les moments les plus sombres, nous avons besoin de la force, du soutien et, surtout, de l'espoir des uns et des autres. Cette leçon doit nous guider dans nos efforts, au cours de cette fin de semaine et au-delà. Je veux profiter de cette occasion pour offrir mes sincères condoléances aux Américaines et aux Américains qui ont tant perdu ces dernières semaines. Vous pouvez compter sur l'amitié et le soutien des Canadiens alors que vous amorcez ce difficile travail de reconstruction.

Les efforts doivent se poursuivre

Il y a cinq ans, les leaders mondiaux ont établi un programme de développement fondé sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui fixaient des cibles claires en vue d'éliminer la pauvreté. Vint ensuite le Consensus de Monterrey, de 2002, qui soulignait la responsabilité mutuelle des pays industrialisés et des pays en développement quant à la réalisation de ces objectifs. Alors qu'il ne nous reste plus qu'une décennie pour respecter les cibles découlant des OMD, les résultats à ce jour indiquent que nous devons accélérer sensiblement nos interventions. Comme nous l'avons vu clairement il y a quelques jours à peine lors du Sommet des Nations Unies à New York, à défaut de progrès plus rapides, nous risquons de ne pas atteindre les OMD.

Il y a évidemment eu des progrès. Les pays en développement ont amélioré leurs politiques et leur gouvernance, de sorte que leur expansion économique s'est accélérée. Les pays industrialisés ont accru leur soutien et pris des mesures pour le rendre plus efficace, notamment en réduisant les coûts de transaction, en insistant davantage sur le développement fondé sur le partenariat et en rationalisant l'effort des donateurs. Des mesures initiales ont également été prises afin d'abaisser les barrières tarifaires auxquelles les pays les plus pauvres sont confrontés.

Et nous savons que dans certaines régions du globe, plus particulièrement en Asie orientale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, il y a eu des progrès réels. En effet, les taux de pauvreté dans le monde sont en baisse, principalement en Asie.

Mais ailleurs dans le monde, les progrès que nous attendions ne sont tout simplement pas au rendez-vous. C'est surtout le cas en Afrique, où de nombreux pays sont en retard en regard de tous les OMD, où plus de 300 millions de personnes vivent encore dans une

pauvreté abjecte, où l'éducation pour tous demeure un rêve plutôt qu'une réalité, et où le VIH/sida fera plus de 2 millions de victimes cette année.

Ce défi a motivé les travaux de la Commission pour l'Afrique. Cette dernière a souligné le principe fondamental selon lequel l'Afrique elle-même doit prendre en main le développement et la réalisation des OMD. Elle a aussi établi des mesures concrètes où les donateurs peuvent appuyer les initiatives des pays d'Afrique.

Nous devons poursuivre nos efforts en vue d'atteindre les OMD. La conclusion d'une entente sur l'annulation de la dette sera un progrès de taille. Nous considérons le Plan d'action pour l'Afrique de la Banque mondiale comme un apport concret pour aider les pays d'Afrique subsaharienne à intensifier leurs efforts pour accélérer la croissance et concrétiser les OMD.

Une stratégie de développement

Si généreuse soit-elle, l'aide n'aura pas d'impact valable dans les pays qui ne cherchent pas à renforcer leurs institutions intérieures et à créer un environnement propice à l'essor des entreprises et de l'initiative humaine. Nous devons donc continuer de renforcer le mécanisme des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) en élargissant leur contenu stratégique, en les centrant davantage sur les pauvres et en améliorant l'efficacité du mécanisme participatif qui régit leur préparation et leur mise en œuvre, notamment en faisant davantage place aux parlementaires et à la société civile. Dans la mesure où les circonstances au plan des cadres stratégiques, des capacités et de la gouvernance s'y prêtent, les pays en développement partenaires voudront sans doute développer des SRP crédibles et chiffrées qui leur permettront d'atteindre progressivement leurs cibles découlant des OMD et pourront servir à mobiliser un soutien plus important.

Nous devons donner aux pays les moyens de s'aider eux-mêmes à sortir de l'ornière de la pauvreté. Plus particulièrement, il faut des efforts plus concentrés afin d'uniformiser les règles et veiller à ce que les pays en développement s'intègrent davantage au système de commerce international. Par exemple, si le cycle de Doha donne lieu à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, plus de 140 millions de personnes pourraient échapper à la pauvreté d'ici 2015. Ce message était également au cœur du rapport de la Commission pour l'Afrique, et les analyses de la Banque elle-même le confirment. Quant aux pays qui ne peuvent bénéficier immédiatement de l'élimination des barrières tarifaires en raison de divers problèmes, nous nous réjouissons des efforts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) dans le dossier de l'aide au commerce.

Nous devons garantir l'utilisation efficace des budgets de développement limités. Il sera important de poursuivre les discussions sur le développement des capacités pour veiller à ce que les pays en développement soient en mesure d'utiliser efficacement les ressources accrues dont ils bénéficieront. Il importe particulièrement de mettre en place des mécanismes de prestation de l'aide, d'où l'insistance accrue sur la responsabilité et la responsabilisation mutuelles des donateurs et des bénéficiaires à l'égard des résultats.

Nous savons qu'il est critique d'insister sur une aide à la fois plus généreuse, plus efficiente et plus efficace pour que les engagements se traduisent bel et bien par des mesures concrètes et par des résultats positifs qui améliorent les perspectives des pays et des populations les plus pauvres. C'est pourquoi nous appuyons fermement la décision de la Banque de renforcer son cadre de surveillance, de rapports et de suivi à l'égard du respect des engagements de soutien. Nous sommes également encouragés par les efforts déployés par la Banque mondiale pour approfondir l'harmonisation et la concordance des ressources consacrées à l'aide, notamment par la prise de mesures pour appliquer la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et pour moderniser et simplifier ses propres mécanismes internes. Afin de rendre la prestation de l'aide et son utilisation plus efficaces, il faudra absolument respecter nos engagements de délier l'aide, notamment en ce qui touche le recours accru aux mécanismes d'approvisionnement local dans les pays en développement. Les initiatives en ce sens du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques nous réjouissent.

Les budgets consacrés à l'aide doivent évoluer parallèlement aux défis persistants que pose le développement. Grâce aux récents engagements de pays donateurs, le budget total annuel de l'aide publique au développement de 2010 sera plus élevé de quelque 50 milliards de dollars américains qu'il ne l'était en 2004. Soulignons qu'au moins la moitié de ces fonds supplémentaires seront consacrés à l'Afrique, de sorte que l'aide publique au développement sur ce continent doublera. En 2005, le gouvernement du Canada a prévu les fonds nécessaires pour doubler son soutien pour l'Afrique d'ici 2008. Et en vertu de nos engagements envers les Nations Unies, nous doublerons aussi notre budget global de l'aide internationale d'ici 2010. Tel qu'annoncé à New York la semaine dernière, l'Irlande a adopté un plan rigoureux pour atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide au développement d'ici 2012. Le budget de l'Irlande au titre de l'aide publique au développement a doublé depuis 2000 et il triplera au cours des sept prochaines années.

Nous avons mis l'accent sur les pays les plus pauvres. Cette année, le Canada a annoncé un plan conçu pour concentrer notre soutien bilatéral dans 25 pays – dont 14 en Afrique – où les besoins sont grands et où les conditions se prêtent à la mise en place de programmes efficaces de réduction de la pauvreté. Grâce au ferme appui du Canada, de l'Irlande et d'autres donateurs, l'Association internationale de développement (IDA) a été en mesure d'accroître de 25 % le budget de ses programmes par rapport à l'exercice de reconstitution précédent, ce qui représente la plus forte augmentation des ressources de l'IDA en 20 ans. Le Canada a haussé de près de 40 % sa contribution à la 14^e reconstitution des ressources de l'IDA. De son côté, l'Irlande a porté sa contribution de quelque 35 millions de DTS à plus de 58 millions de DTS, soit une hausse des deux tiers.

Mais la communauté internationale convient qu'il faut des crédits supplémentaires, que ce soit par voie budgétaire ou au moyen de propositions offrant un financement novateur. Il n'y a évidemment pas de solution miracle parmi les différentes propositions, mais, puisque leur mise en œuvre n'exige pas l'unanimité, les donateurs peuvent choisir d'intervenir en fonction de leur propre situation et de leurs préférences. Le Canada et

l'Irlande continuent d'insister sur l'importance des sources d'aide traditionnelles. Par contre, nous nous réjouissons de l'examen plus poussé des engagements commerciaux préalables, qui se distinguent parce qu'ils corrigent une défaillance critique du marché. La production d'une quantité insuffisante de vaccins pour des maladies qui touchent surtout les pays en développement a des conséquences pour des millions de gens et a d'énormes répercussions socio-économiques. Nous envisagerions en outre de financer des propositions qui mobiliseraient les contributions du secteur privé. Le Canada offre déjà des avantages fiscaux pour les dons de bienfaisance.

Allègement de la dette

L'allègement de la dette est un autre élément clé de notre stratégie de développement. En réduisant nettement leurs paiements au titre du service de la dette, les pays pauvres peuvent investir davantage à l'interne. Depuis plus d'une décennie, le Canada est l'un des principaux promoteurs d'un allègement accru de la dette. Nous avons consacré plus de 2,3 milliards de dollars à cette cause jusqu'à maintenant, et nous nous sommes engagés à prendre d'autres mesures totalisant 1,3 milliard de dollars pour alléger davantage, et mieux, la dette des pays pauvres. Et il importe de soutenir le rythme.

Cet été, les ministres des Finances du G8 ont proposé d'annuler la totalité des dettes des pays pauvres très endettés envers l'IDA, le Fonds de développement pour l'Afrique et le FMI. La nouvelle proposition à l'égard de la dette fournit des ressources supplémentaires aux pays pauvres, assure à ces derniers un traitement équitable, préserve la capacité financière des institutions financières internationales et favorise adéquatement un meilleur rendement, la saine gouvernance, la transparence, le règlement des conflits et le réinvestissement des ressources dans de nouvelles initiatives constructives. Le Canada et l'Irlande feront leur part en vue de mener cette initiative à bien.

Il reste de nombreuses questions – stratégiques et techniques – à régler, mais nous avons l'élan requis pour aller de l'avant. Nous espérons pouvoir convenir, au cours de la fin de semaine, de concrétiser cette proposition. Une fois leur dette éliminée, ces pays pourront consacrer une plus grande part de leurs précieuses ressources financières à des investissements productifs dans de meilleurs soins de santé, dans l'éducation, dans le développement social et dans la croissance économique au profit de leurs citoyens.

Mais tout en voulant faire en sorte que les pays pauvres disposent de la marge de manœuvre financière voulue pour promouvoir la stabilité et la croissance macroéconomiques et exécuter des stratégies de réduction de la pauvreté, nous voulons aussi être certains que les pays les plus vulnérables ne retomberont pas dans l'ornière de la dette. Et la capacité de rembourser la dette n'est pas le seul critère de viabilité de la dette. Il faut aussi être en mesure de consacrer des sommes adéquates aux services et aux investissements dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'approvisionnement en eau, les services sanitaires, le réseau routier et d'autres éléments d'infrastructure sans lesquels il ne peut y avoir ni croissance, ni développement, ni réduction de la pauvreté. Il faut absolument éviter que les mesures que nous prenons pour garantir la viabilité de la dette n'entraînent une réduction des ressources pour les pays dont on juge qu'ils risquent le

surendettement. À cet égard, l'octroi stratégique de subventions est un excellent moyen d'éviter la reconstitution d'une dette insoutenable. Nous sommes satisfaits du cadre d'octroi des subventions de l'IDA, qui s'appuie sur des considérations de viabilité de la dette. Et nous comptons travailler avec les institutions financières internationales pour assurer la mise en place de mécanismes adéquats et compatibles avec un cadre prospectif de viabilité de la dette.

Les problèmes de développement des petits États

Le Groupe d'intervention commun du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale sur les petits États a été établi voici maintenant cinq ans, et nous estimons que d'importants progrès ont été faits. Nos efforts de promotion du programme de développement doivent toutefois continuer de tenir compte adéquatement des défis particuliers que doivent relever les petits États, y compris ceux des Caraïbes. Et l'on ne saurait exagérer l'importance des approches régionales.

Nous sommes satisfaits des mesures prises par la Banque à ce chapitre. Nous nous réjouissons de ce que l'IDA ait décidé d'accroître son soutien financier en haussant sa quote-part minimale de 10 % pour la faire passer de 3,0 à 3,3 millions de DTS dans le cadre de la 14^e reconstitution des ressources de l'IDA. Pour préserver la priorité des petits États, nous recommandons que la quote-part minimale représente désormais un pourcentage de la reconstitution des réserves de l'IDA.

Nous savons que ces États sont particulièrement vulnérables aux désastres naturels. C'est pourquoi les efforts déployés par la Banque mondiale afin d'étudier d'éventuels régimes d'assurance des actifs publics et les travaux de la Société financière internationale visant à trouver de nouvelles façons d'assurer les résidences privées sont d'une importance critique. Nous continuerons d'appuyer le développement, par la Banque, de cette nouvelle approche à l'égard de l'assurance complète contre les catastrophes dans les Caraïbes et d'autres petits États, et nous invitons d'autres pays donateurs et le secteur privé à soutenir également ces efforts.

Bâtir ensemble un monde meilleur

J'ai traité aujourd'hui de certaines questions auxquelles les pays que je représente estiment que nous devrions nous consacrer. Mais d'autres, comme les conditionnalités de la Banque mondiale, l'Initiative des pays pauvres très endettés, les changements climatiques, de même que la voix et la représentation appropriées, exigeront notre attention soutenue au cours de la prochaine année. Nous remercions les membres du personnel de la Banque de nous avoir fourni une assise solide à partir de laquelle nous pourrions étudier ces questions de plus près.

Une décennie nous sépare de 2015. La pauvreté à l'échelle du globe s'estompe, mais les défis de la réalisation des OMD en Afrique persistent. Nous discutons, cette fin de semaine, des moyens à prendre pour concrétiser les ODM dans toutes les régions du globe. La seule façon d'y parvenir est de travailler ensemble. On ne saurait sous-estimer

l'importance des institutions de Bretton Woods à cet égard. Lorsque nous discuterons de leurs orientations futures, nous devons veiller à ce qu'elles demeurent capables de contribuer à l'effort de développement. Au même moment, les gouvernements des pays en développement doivent absolument collaborer avec tous leurs partenaires du développement, y compris le secteur privé et la société civile. Seul un véritable effort collectif nous permettra de bâtir un avenir meilleur pour tous.